



DÉMARRAGE DES TRAVAUX DU FUTUR PORT SEINE MÉTROPOLE OUEST

Le chantier d'aménagement de Port Seine Métropole Ouest (PSMO) démarre sur la plaine d'Achères dans les Yvelines. Située à la confluence de la Seine et de l'Oise, cette plateforme multimodale est destinée à accueillir des activités des secteurs de la construction et des travaux publics. La première phase des travaux permettra au port d'être opérationnel dès 2027. Elle sera suivie de développements complémentaires jusqu'en 2040.

L'emprise de PSMO – environ 100 hectares – est localisée sur les communes d'Achères, Andrésey et Conflans-Sainte-Honorine. Cette plateforme multimodale (fleuve, rail, route) accueillera des activités de transport et de distribution de matériaux pour les secteurs de la construction et des travaux publics. Le futur port permettra de développer le transport fluvial et ferré en Île-de-France. A terme, il renforcera le développement économique du territoire et participera à l'essor d'une logistique durable, répondant aux besoins BTP des chantiers du Grand Paris et du territoire francilien.

En aménageant de nouvelles plateformes portuaires, HAROPA PORT consolide son maillage francilien en étendant son hinterland afin de permettre une utilisation accrue du mode fluvial. Les ports de l'axe Seine participent ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la lutte contre le changement climatique.

L'investissement porté par HAROPA PORT s'élève à 122 millions d'euros.

« Je suis heureux d'annoncer le lancement des travaux d'aménagement de Port Seine Métropole Ouest (PSMO), projet stratégique majeur pour le développement du transport fluvial et ferroviaire sur l'axe Seine. Cette plateforme multimodale destinée à accueillir des activités du secteur de la construction et des travaux publics présente un fort potentiel économique et vient renforcer notre maillage territorial pour l'approvisionnement des chantiers du Grand Paris et d'Île-de-France. Ce projet de port du futur qui bénéficie d'une large concertation avec les associations, les riverains, les élus ainsi que les acteurs économiques et institutionnels contribuera massivement à l'essor d'une logistique « propre » dans la vallée de la Seine. » se félicite Antoine Berbain, directeur général délégué HAROPA PORT | Paris, en charge du projet Multimodalité.

Une desserte fluviale, ferroviaire et routière

Le projet permettra de créer un nouveau quartier portuaire ancré dans les territoires qui l'entourent. Sa conception et réalisation sont l'aboutissement d'une large concertation initiée en 2014. L'opération prévoit l'aménagement d'une darse (bassin intérieur), de quais (dont un public), d'une connexion ferroviaire, de voies d'accès routier et l'accueil d'entreprises sur environ 50 ha de foncier. S'y ajoutent 19 ha d'espaces verts, dont un parc paysager et un réseau de voies douces ouverts aux riverains et habitants du territoire.

Plusieurs phases de construction sont programmées jusqu'en 2040. Les travaux seront réalisés selon le rythme d'exploitation et de libération progressive de terrains, actuellement exploités par le carrier GSM. Chaque phase d'aménagement durera en moyenne deux ans.

En ce début d'année 2024, la phase préparatoire débute avec le déplacement de bateaux-logements, les aménagements de la berge et la création de la zone de découplage pour les convois fluviaux. Afin de préparer l'espace, des travaux de défrichage de la ripisylve (végétation en bord d'eau) et d'abattage d'arbres ont débutés le 22 janvier, sur la berge du quai de l'île du Bac. Ce premier chantier est supervisé par un bureau d'études spécialisé dans le suivi environnemental.

Les premiers travaux en Seine auront lieu sur la zone de bateaux-logements à partir du mois de février. Ils vont concerner l'installation de 16 ducs d'Albe. Il s'agit de pieux métalliques ancrés dans le fond du fleuve qui permettent d'amarrer les bateaux. De nouvelles passerelles d'accès aux péniches seront mises place. Génératrices de nuisances sonores, les opérations de battage des ducs d'Albe s'organiseront sur des plages horaires adaptées : entre 9h et 12h puis 13h et 16h. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, les occupants des bateaux-logements rejoindront progressivement leur place définitive.



Port Seine Métropole Ouest à l'issue de la phase 1 des travaux (2024/2027) - Perspective

Des travaux répondant à la charte « chantier vert »

HAROPA PORT a pris un ensemble des mesures afin de maîtriser l'impact des travaux. La création de Port Seine Métropole Ouest - sa phase de conception et les travaux - est certifiée ISO 14001. Ce cadre définit des règles d'intégration qui permettent de maîtriser et de limiter les impacts sur l'environnement.

Le chantier s'engage à répondre aux exigences de la charte « chantier vert », une démarche volontariste initiée par HAROPA PORT. Ceci implique notamment, de limiter les nuisances sonores générées, réduire les émissions atmosphériques et de protéger le milieu environnant.

Cette démarche doit également éviter le gaspillage des ressources grâce à un plan de gestion des déchets efficace. Afin de s'assurer du respect des mesures environnementales prises, un suivi écologique est prévu pendant toute la durée des travaux.

Une instance dédiée à l'information du public

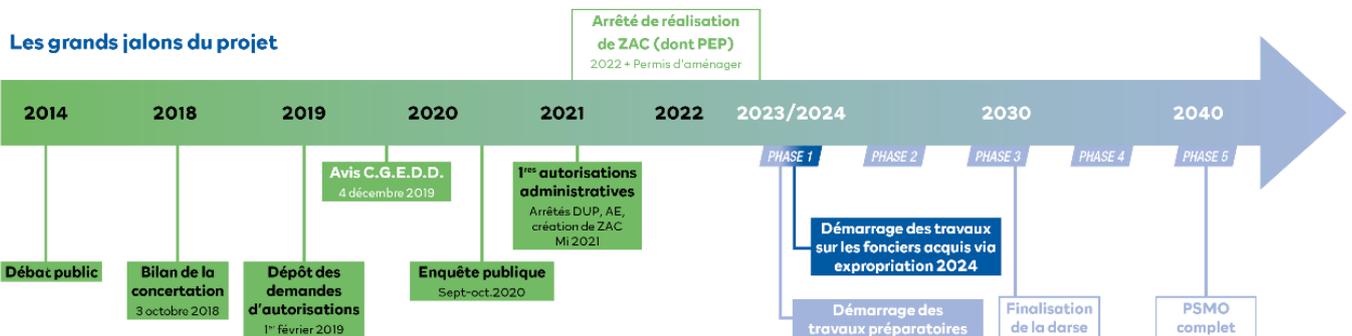
Une instance permanente de concertation a été lancée fin décembre 2023. Elle réunit les acteurs du territoire (associations, élus, acteurs économiques et institutionnels) et s'inscrit dans la lignée du dialogue instauré en 2014, dès la genèse du projet. Cette instance permettra un suivi régulier des étapes du chantier. Elle sera également un lieu d'expression et d'échanges avec les parties prenantes.

La prochaine réunion publique se tiendra le 5 février à 19h à Andrésy.

Rappel :

A la demande de HAROPA PORT, la Commission nationale du débat public (CNDP) a organisé un débat public volontaire du 15 septembre au 15 décembre 2014. A la suite de cette étape, HAROPA PORT a poursuivi une concertation volontaire de mi 2015 à fin 2018 avec les acteurs du territoire. Sa finalité étant d'affiner le projet, approfondir certains aspects et poursuivre les échanges.

Une enquête publique s'est déroulée du 17 septembre au 30 octobre 2020. Début janvier 2021, la commission d'enquête publique a rendu des avis favorables sur la déclaration d'utilité publique de PSMO, l'autorisation environnementale, la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) et l'enquête parcellaire. Les autorisations administratives ont été délivrées sur cette base à l'été 2021.



À propos de HAROPA PORT

Les ports du Havre, Rouen et Paris constituent le Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine. Quatrième port nord-européen, HAROPA PORT est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime internationale de premier plan avec près de 700 ports touchés. Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Du Havre jusqu'à Paris, l'ensemble portuaire affiche 2,5 millions de m² d'entrepôts logistiques en service. HAROPA PORT constitue aujourd'hui en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale et décarbonée de bout en bout. Il génère une activité maritime et fluviale annuelle de plus de 102,2 millions de tonnes qui représente environ 160 000 emplois.

Contact presse :

Cécile Denis, 06 07 29 73 68 - cecile.denis@haropaport.com